

Plan national de formation

Session du 27 juin 2019

Intervention de Philippe Le Moal

Inspecteur de la création artistique
Coordinateur du collège danse

La réforme de la série TMD en série S2TMD a entraîné une modification de son intitulé. De « *Technique de la musique et de la danse* », on est passé à « *Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse* ». A la faveur de cette réforme, deux mots se sont ajoutés : « sciences » et « théâtre ».

S'agissant du théâtre, l'ajout traduit un élargissement particulièrement bienvenu de cette série historique à un domaine artistique essentiel dans le champ du spectacle vivant, élargissement que le ministère de la Culture ne pouvait que valider.

Une validation qui a valu aussi bien pour l'introduction du mot « science » que le ministère de la Culture a approuvé et défendu. Et je me propose de développer un peu ici les raisons qui ont présidé à cette approbation.

Dans l'esprit du ministère de la Culture, la réforme de la série S2TMD – sur laquelle il a une compétence partagée avec le ministère de l'Éducation nationale – est l'occasion d'affirmer le principe essentiel à ses yeux d'articulation étroite entre *formation à l'art* et *éducation par l'art*.

L'idée de fond est qu'*une pratique artistique soutenue* recèle des potentialités bien au-delà de l'exercice artistique qui la constitue, des potentialités qu'il faut s'employer à mettre à jour. La pratique de la danse, de la musique, du théâtre sont en effet autant d'*ouvertures possibles sur le monde* si l'on en valorise toutes les facettes.

Ouverture sur le monde par le biais des œuvres, tout d'abord, qu'il s'agisse des œuvres que l'on travaille, de celles auxquelles on assiste ou encore de celles que l'on découvre par les supports audiovisuels.

Une œuvre porte en effet une vision de l'artiste qui la compose ou l'écrit, une vision sur le sujet ou le thème traité mais aussi sur l'art lui-même, sur le rôle que celui-ci joue dans la société et, plus largement, d'une manière explicite ou non, une vision du monde.

D'où la place importante accordée par la série S2TMD, aux côtés des acquisitions pratiques, à *l'analyse d'œuvres* et donc aux *savoirs, compétences et méthodes* qui concourent à décrypter les multiples visions qui s'enchevêtrent dans l'œuvre.

Savoirs, compétences et méthodes : c'est précisément en ce sens que doit s'entendre le mot « science » qui s'inscrit dans l'intitulé de la série S2TMD.

Le mot science recouvre traditionnellement trois acceptions distinctes :

1. Savoir, connaissance de certaines choses qui servent à la conduite de la vie.
2. Ensemble des connaissances acquises par l'étude ou la pratique.
3. Hiérarchisation, organisation et synthèse des connaissances au travers de principes généraux (théories, lois, etc.) établis selon une méthode en trois étapes : observation, expérimentation et vérification ; théorisation ; reproduction et prévision.

La seconde acception – *ensemble des connaissances acquises par l'étude ou la pratique* – est celle qui s'impose ici en premier lieu : la série S2TMD propose par essence l'acquisition d'un ensemble de connaissances par l'étude ou la pratique.

L'ambition doit être de donner sens aux deux autres.

Pour ce qui est de *la hiérarchisation, organisation et synthèse des connaissances au travers de principes généraux (théories, lois, etc.) établis méthodiquement* – la troisième acception du mot science – on observera que, dans des proportions variables selon le domaine artistique, *les principes généraux* relatifs à *l'émission sonore, à la fonctionnalité corporelle, à la structure des langages et des énoncés* ainsi qu'*aux systèmes notationnels* sont inévitablement activés dans la pratique de la danse, de la musique et du théâtre : ils entrent dans le socle de la « science » de chacun de ces arts.

Il incombe aux enseignants de S2TMD de transmettre ce socle selon une approche théorico-pratique associant *observation, expérimentation et vérification*, étape clé de la méthode scientifique.

Tout autant que former les élèves à leur art de prédilection, il s'agit pour les enseignants, à partir de l'art pratiqué, d'éveiller leur curiosité au-delà de celui-ci et, ce faisant, d'acquérir de la méthode, d'organiser une pensée, d'apprendre à mettre en perspective : sur cette base, c'est aussi effectivement une science au sens large – la première acception – qu'il s'agit ici de construire, c'est-à-dire *des savoirs et des connaissances qui servent à la conduite de la vie*.

De ce fait, la série S2TMD s'adresse aussi bien à ceux qui, depuis parfois longtemps, se projettent dans un métier d'artiste comme à ceux pour lesquels un tel choix n'est pas encore arrêté voire n'est pas même envisagé, mais auxquels la pratique artistique est à même de fournir des points d'appuis utiles pour construire leur parcours et tout simplement pour *se construire*.

Dans ce sens, *c'est plus de potentiel que de niveau requis qu'il faut parler en ce qui concerne l'accès à cette série*, potentiel qui peut s'apprécier de manière distincte selon la spécialité ou la discipline concernée.

Par exemple, si l'on se destine à la spécialité théâtre ou, en danse, aux disciplines autres que la danse classique, ou encore, en musique, aux domaines des musiques actuelles, il n'apparaît pas indispensable, pour intégrer la série S2TMD, d'avoir une pratique artistique déjà « consolidée ». Ce qui, à l'inverse, ne veut pas dire non plus n'avoir aucune pratique préalable.

Les groupes de travail de l'après-midi seront l'occasion de préciser par spécialité et, éventuellement par discipline, le potentiel attendu pour l'entrée respectivement en enseignement technologique optionnel de Seconde et en cycle terminal S2TMD.

Ceci posé, *dans tous les cas*, autant que la pratique préalable, c'est aussi *la motivation* qu'il conviendra de tester pour apprécier le potentiel des candidats : ils devront faire preuve d'*une appétence affirmée pour le champ artistique choisi* et d'*une conscience claire de l'exigence quotidienne* que ce choix appellera *pour parvenir à un véritablement déploiement par l'art*.